



Conseil de quartier
Saint-Sauveur



Plan d'action 2026-2030

Présenté à l'assemblée ordinaire du 20 mai 2026

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
MISE EN CONTEXTE	3
CONSULTATION « VIVRE SAINT-SAUVEUR » DE LA CONCORDE.....	5
ATELIER PARTICIPATIF DU 18 FEVRIER 2026	6
PLAN D’ACTION 2026-2030	8
AXE 1 – MILIEU DE VIE	8
AXE 2 – MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE	9
AXE 3 – VERDISSEMENT ET PARCS	10
AXE 4 – AMENAGEMENTS ET DEVELOPPEMENTS URBAINS	11
AXE 5 – VIVRE-ENSEMBLE.....	12
REMERCIEMENTS	13
APPARITIONS DANS LES MEDIAS.....	14
ADRESSE DE CORRESPONDANCE	14

Mise en contexte

En décembre 2024, [la Ville de Québec a annoncé un nouveau programme de subvention permettant à chacun des 30 conseils de quartier de bénéficier d'un montant annuel pouvant aller jusqu'à 10 000\\$](#) pour soutenir la réalisation de projets visant à améliorer la qualité de vie. Plusieurs critères d'admissibilité doivent être respectés pour qu'un projet soit admissible auprès de la Ville, dont la cohérence avec le plan d'action du conseil de quartier. Selon les documents archivés sur la [page web du conseil de quartier](#) de Saint-Sauveur, les derniers plans directeurs datent de 2012. Sans nouveau plan d'action reflétant les priorités locales actuelles, il demeurerait impossible pour le conseil de quartier de pouvoir toucher à la subvention.

Voici une description du plan d'action dans un contexte de conseil de quartier selon le [Guide de participation – Conseils de quartier](#) (Ville de Québec, 2018) :

Le plan d'action est un outil qui vise à guider les interventions du conseil de quartier et à faciliter le travail du conseil d'administration. Il ne se veut aucunement un moyen pour restreindre les initiatives qui peuvent surgir en cours d'année, mais permet aux membres d'établir des priorités et leur facilite la prise de décision par rapport aux activités qui leur sont présentées ou aux stratégies d'action. Le plan d'action permet également de mobiliser les personnes autour d'enjeux communs et de faire connaître les préoccupations du conseil de quartier.

Afin de mieux comprendre les étapes menant au dépôt d'un plan d'action, des discussions ont été amorcées à l'hiver 2025 avec M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations délégué pour le quartier Saint-Sauveur. C'est lors d'une rencontre de travail en septembre 2025 que les membres du conseil d'administration ont établi comme objectif de déposer un plan d'action pour la prochaine assemblée générale annuelle au mois d'avril 2026. Un petit comité de travail réunissant deux administratrices (Élisabeth Bouchard et Virginie Bernier) a donc été formé pour coordonner ces démarches, toujours en collaboration avec M. Gagnon-Pelletier.

Nous avons entamé l'élaboration du plan d'action en déterminant les axes à utiliser pour structurer et organiser notre vision et nos objectifs. Pour ce faire, nous avons recensé et répertorié les activités réalisées par les précédents conseils d'administration et les enjeux soulevés de manière récurrente lors des assemblées de conseils de quartier lors des trois dernières années pour formuler les cinq thématiques suivantes :

- 1) Milieu de vie :
- 2) Mobilité et sécurité routière :
- 3) Verdissement et parcs
- 4) Aménagements et développements urbains
- 5) Vivre-ensemble

Ces cinq axes sont également cohérents avec des réalisations et positions récentes du conseil de quartier dans les dernières années : organisation d'une soirée d'échanges sur le logement en mars 2024, adoption d'une résolution concernant la reprise des consultations pour la Vision d'aménagement du secteur Charest Ouest, etc. Des exemples de plan d'action d'autres conseils de quartier ont également été consultés pour comparer les différents modèles utilisés et s'inspirer des enjeux vécus dans des secteurs de la Ville similaires au nôtre. Une séance de travail entre administrateurs a finalement permis de faire un premier remue-méninges d'idées afin d'alimenter les différents axes ciblés pour le plan d'action.

Il demeure essentiel que la population soit consultée et impliquée dans l'élaboration du plan d'action d'un organisme tel qu'un conseil de quartier. Un sondage de grande envergure (près de 1000 répondants) ayant déjà été mené dans le quartier en 2024, nous avons préféré ne pas lancer un nouveau sondage dans le cadre de notre démarche et de plutôt aller chercher les validations requises en collaborant avec l'organisme la Concerte. Pour s'assurer que notre plan reflète les préoccupations et les priorités des citoyens du quartier, nous avons donc dans les derniers mois :

- Invité l'organisme La Concerte à présenter les résultats de sa consultation « Vivre Saint-Sauveur » lors de notre assemblée du 19 novembre 2025
- Tenu deux rencontres de travail avec Mme Gabrielle Doucet-Simard pour analyser plus en profondeur les réponses à quelques questions précises de leur consultation
- Organisé un atelier de consultation citoyenne sous forme de kiosques participatifs après l'assemblée du 18 février 2026

Notre démarche aura permis de déposer un plan d'action qui nous l'espérons reflète bien les préoccupations de notre quartier, le tout dans un délai assez rapide et sans utiliser de ressources financières. Il se veut un outil évolutif qui pourra être revisité annuellement par les nouveaux conseils d'administration qui se succéderont afin de prioriser ou recadrer certaines pistes d'actions.

Consultation « Vivre Saint-Sauveur » de la Concerte

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2026-2030, une démarche d'arrimage stratégique a été menée en collaboration avec La Concerte, organisme dont la mission est d'améliorer la qualité et les conditions de vie des personnes résidentes du quartier Saint-Sauveur, en portant une attention particulière aux personnes en situation de pauvreté, d'exclusion sociale ou à risque de l'être.

Nous avons d'abord invité Gabrielle Doucet-Simard (coordonnatrice du Chantier mixité sociale et gentrification) et Catherine Bonneau (chargée de projet du Chantier sécurité alimentaire) à venir présenter quelques résultats de la consultation « Vivre Saint-Sauveur » menée en 2024, à laquelle 970 personnes résidentes du quartier ont participé. Les personnes présentes dans la salle ont été invités à participer activement au dévoilement des résultats qui portaient principalement sur les enjeux de logement, de sentiment de sécurité et d'alimentation.



En images – Présentation des résultats de la consultation « Vivre Saint-Sauveur » par l'organisme La Concerte lors de l'assemblée du conseil de quartier du 19 novembre 2025

Deux rencontres de travail avec Gabrielle Doucet-Simard ont ensuite eu lieu pour approfondir les résultats obtenus de la consultation qui cadraient avec les cinq axes thématiques préalablement ciblés pour le plan d'action. Dans cette perspective, les réponses à deux questions clé du sondage (« Ce que j'aime le plus de Saint-Sauveur » et « Ce qui me préoccupe le plus dans le quartier Saint-Sauveur ») ont fait l'objet d'une analyse plus poussée et d'une interprétation par Mme Doucet-Simard. Ces questions ont été jugées particulièrement pertinentes et nous ont permis de valider que les principales préoccupations exprimées par la population cadraient majoritairement avec les cinq axes ciblés. Les réponses nous ont aussi permis d'ajuster certains objectifs et d'ajouter de nouvelles idées à soumettre lors de notre atelier de consultation.

Atelier participatif du 18 février 2026

Le 18 février 2026, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a tenu une démarche de consultation citoyenne sous forme de kiosques participatifs à la suite de son assemblée régulière au Centre Édouard-Lavergne. Cette activité visait à recueillir les commentaires, idées et propositions des personnes résidentes dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2026-2030. Les personnes présentes étaient invitées à circuler librement entre cinq kiosques thématiques correspondant aux axes du plan d'action afin de réagir aux orientations proposées et de bonifier les pistes d'actions envisagées. L'objectif était ainsi de favoriser un dialogue direct entre les administrateurs du conseil de quartier et la population. Près d'une trentaine de personnes ont participé à l'atelier et les commentaires recueillis sur les affiches ont été conservés pour analyse. En marge de la consultation tenue le 18 février, une boîte à idées en ligne a également été déployée pendant une semaine afin de recueillir les commentaires des personnes citoyennes ne pouvant être présentes lors de l'activité.

À la suite de ces deux démarches de consultation, le comité d'élaboration du plan d'action a pris en compte les commentaires et les priorités exprimées par la population afin d'ajuster les propositions provisoires. Les actions les plus fréquemment commentées et jugées prioritaires par les personnes participantes ont ainsi été retenues et priorisées dans la version finale du plan d'action qui se retrouve dans les prochaines pages.



En images – Atelier de kiosques participatifs du 18 février 2026

Plan d'action 2026-2030

Axe 1 – Milieu de vie

Habitation, services de proximité et patrimoine

#	Pistes d'action
1.1	Protéger la capacité des résident.e.s à demeurer dans le quartier en favorisant une offre diversifiée de logements, notamment en prenant position contre la location court terme
1.2	Renforcer la collaboration avec les organismes dédiés aux droits des locataires
1.3	Participer aux travaux de réflexion et de concertation sur la reconversion des bâtiments religieux du quartier en soutenant des scénarios d'usage garantissant un accès public/communautaire
1.4	Soutenir l'accès à des locaux adaptés pour l'implantation d'épiceries de proximité

Axe 2 – Mobilité et sécurité routière

Déplacements à pied, à vélo, en transports en commun et en voiture

#	Pistes d'action
2.1	Formuler des recommandations à la Ville afin que tout projet d'aménagement ou de réaménagement de rues et de trottoirs intègre systématiquement les besoins de l'ensemble des usagers de la route (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite et automobilistes)
2.2	Revenir auprès de la Ville une desserte en transport en commun suffisante, accessible et régulière dans l'ensemble du quartier
2.3	Appuyer et promouvoir les initiatives de sensibilisation à la sécurité routière portées par les résident.e.s et les organismes du quartier
2.4	Promouvoir le service du 311 de la Ville pour accélérer l'identification et la correction de problématiques en lien avec l'entretien des rues/trottoirs, la sécurité routière et/ou la circulation dans le quartier
2.5	Maintenir un à deux représentants du conseil de quartier à la Table de concertation vélo (TCV) et à la Table de concertation pour les transports en commun (TCTC)
2.6	Collaborer avec les conseils de quartiers voisins pour soutenir le développement des Corridors Viva Cité (CVC)

Axe 3 – Verdissement et parcs

Lutte aux îlots de chaleur, espaces publics verts, biodiversité

#	Pistes d'action
3.1	Revendiquer lors des consultations publiques l'ajout d'aménagements végétalisés (ex. murs végétalisés, plantation d'arbres aux intersections/coins de rue, toits verts, plantations en bacs, etc.) afin de réduire les îlots de chaleur dans le quartier
3.2	Promouvoir les programmes et soutiens financiers accessibles aux citoyens et rendus disponibles par la Ville de Québec visant à végétaliser le quartier (ex : programme Coup de pouce vert, journées de distribution d'arbres, programme de plantation d'arbres d'alignement, etc.)
3.3	Réaliser un projet mettant en valeur la biodiversité dans le quartier Saint-Sauveur grâce au budget d'initiative pour la biodiversité rendu disponible par la Ville de Québec
3.4	Formuler des recommandations sur le design et l'aménagement des parcs urbains pour s'assurer que ces espaces verts répondent aux besoins actuels des citoyens du quartier

Axe 4 – Aménagements et développements urbains

Planification urbaine, chantiers majeurs, reconversion de terrains

#	Pistes d'action
4.1	Revendiquer un développement urbain cohérent, durable, inclusif et intégré pour éviter les consultations ponctuelles et fragmentées notamment en incitant la Ville à reprendre les démarches de consultations pour l'adoption d'une vision d'aménagement intégré pour le secteur Charest Ouest
4.2	Participer activement aux consultations concernant la démarche de planification urbaine pour la future vocation du terrain de la rue Verdun
4.3	Suivre activement l'évolution des projets immobiliers ou commerciaux des secteurs du quartier Saint-Sauveur en transformation avec un soucis qu'ils répondent aux besoins des résident.e.s du quartier
4.4	Se prononcer publiquement et par le biais de résolutions sur les grands projets d'infrastructures à l'échelle municipale ou provinciale ayant des impacts sur la circulation et la qualité de vie du quartier

Axe 5 – Vivre-ensemble

Participation citoyenne, accès à l'information, sentiment d'appartenance, inclusion

#	Piste d'action
5.1	Mettre en place un plan de communication structuré pour le conseil de quartier afin d'augmenter sa visibilité, d'élargir la participation citoyenne et de mobiliser davantage les organismes du milieu
5.2	Revendiquer l'ajout d'aménagements visant à améliorer le sentiment de sécurité dans le quartier tels que l'amélioration de l'éclairage dans les parcs et les rues
5.3	Organiser des séances d'information sur des sujets préoccupants pour les résident.e.s du quartier en réunissant les acteurs clés du milieu et les experts appropriés
5.4	Soutenir les résident.e.s, organismes et artistes souhaitant réaliser des initiatives culturelles et créatives qui peuvent contribuer à l'animation, au dynamisme et l'embellissement du quartier qu'elles soient éphémères, permanentes, individuelles ou collectives
5.5	Diffuser l'information concernant les programmes et subventions de la Ville accessibles aux citoyens

Remerciements

Les démarches ayant mené à la rédaction de ce plan d'action n'auraient pu être possibles sans le soutien continu et rapide de M. Dave Gagnon-Pelletier, notre conseiller en consultations publiques. Nous tenons également à remercier chaleureusement Gabrielle Doucet-Simard pour son accueil bienveillant, son intérêt envers notre démarche et sa générosité en temps. Les échanges sincères et nourrissants que nous avons eus concernant les enjeux et particularités du quartier Saint-Sauveur nous ont certainement motivé à poursuivre nos efforts pour finaliser le dépôt de ce plan d'action. Nous souhaitons finalement remercier les citoyens de Saint-Sauveur qui se sont déplacés pour participer à notre atelier de consultation du 18 février.

Élisabeth Bouchard et Virginie Bernier, administratrices

Au nom du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur



En image - Les membres du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sauveur pour 2025-2026

Apparitions dans les médias

Notre démarche pour l'élaboration de notre plan d'action 2026-2030 a fait l'objet de deux articles dans le journal local MonQuartier :

- [Le Conseil de quartier de Saint-Sauveur veut vous entendre](#) (5 février 2026)
- [Le Conseil de quartier de Saint-Sauveur affine son plan d'action 2026-2030](#) (23 février 2026)

Adresse de correspondance

L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :

Arrondissement de La Cité-Limoilou
Conseil de quartier de Saint-Sauveur
500, rue du Pont
Québec (Québec) G1K 6N4
conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca

